

AMÉLIORER | VALORISER | DÉVELOPPER



CONVERGEONS VERS SATA

ATIBT

Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne CEDEX - FRANCE
Tél. +33 1 43 94 72 64 - Fax. +33 1 43 94 72 09

CONTACT

Patrick MARTIN
patrick.martin@atibt.org



FAIR &
PRECIOUS
BY atibt



LES BOIS TROPICAUX, BIEN PLUS QUE DU BOIS

Améliorer la lisibilité des règles de classement des bois tropicaux pour répondre efficacement aux besoins du marché est devenu primordial. C'est pourquoi il est particulièrement important que les entreprises forestières convergent vers les nouvelles règles SATA.

UNE SURENCHÈRE DE QUALITÉ

Les règles de classement des avivés africains sont très anciennes et n'incitent pas à la commercialisation des pièces de bois comportant des défauts.

Pour se démarquer de la concurrence, les entreprises forestières ont créé leurs propres règles de classement avec un nom d'une qualité standard unique (FAS : First and second) qui varie non seulement d'une entreprise à l'autre, mais aussi en fonction du pays importateur. Ce mécanisme a provoqué une surenchère de qualité pour les produits à destination de l'Europe.

IDENTIFIER FACILEMENT LA QUALITÉ DU BOIS

Les nouvelles règles SATA garantissent aux utilisateurs des dimensions minimales nettes de défaut et un rendement minimum. Elles sont similaires aux règles NHLA et MGR en étant beaucoup plus simples. Une correspondance avec les règles MGR facilitera l'accès aux marchés Asiatiques. Enfin, elles pourront s'appliquer aux essences moins connues, et ainsi permettre le développement du marché local avec des prix très attractifs.

UN ENJEU MAJEUR POUR LA FILIÈRE

L'amélioration des rendements matière, au-delà de la dimension économique, s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable et concourt à valoriser l'image des bois tropicaux sur le plan environnemental. Bien que les règles professionnelles SATA restent libres d'application, leur adoption constitue un enjeu majeur pour la filière, tant pour les producteurs, que pour les transformateurs, et requiert par conséquent la mobilisation de tous.



CONVERGEZ VERS SATA !

- **En vous engageant dans une démarche volontaire et libre :**
 - qui permet d'améliorer le rendement matière en limitant les déchets,
 - qui s'inscrit dans une démarche de développement durable,
 - qui concourt à valoriser l'image des bois tropicaux sur le plan environnemental.
- **En contribuant à faire de SATA le standard international pour le classement des sciages tropicaux.**
- **En participant :**
 - à la réalisation d'une étude comparative des règles de classements et leur rendement ;
 - à l'élaboration de documents de communication : règles, plaquette simplifiée et documents promotionnels ;
 - à la mise en correspondance entre SATA/MGR ;
 - à la définition des appellations de qualité.
- **En formant des opérateurs, commerciaux et consommateurs de bois tropicaux aux règles de classement SATA.**



Je soussigné, M. en qualité de représentant légal de la société..... située..... m'engage à participer au projet financé par COMIFAC/PPECF et piloté par l'ATIBT, pour la mise en place des règles SATA sur le marché des bois tropicaux. J'accepte de participer financièrement au projet pour un montant de 3 000 € en contre partie de formations classeur selon les règles SATA dans le courant des deux prochaines années ou par la mise à disposition d'une scierie (outils de coupe, personnel et engins de manutention) sur deux jours maximum, afin de permettre une étude comparative des rendements matière selon les différentes règles de classement.

Date :

Nom et signature du représentant légal :
(cachet de l'entreprise)